

Nos réf. : PK/JD/MCR

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 06/12/2010	L'an deux mil dix le quatorze décembre à dix huit heures trente
<b>DATE D’AFFICHAGE :</b> 14/12/2010	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de <b>Monsieur Pierre KNEPERT, Maire.</b>
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  <i>En exercice : 27 Présents : 22 Votants : 27</i>	<b>Présents :</b> KNEPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, MAKSOUH Mourad, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, GROSJEAN Laurence, JACQUOT Laurent, FONTAINE Dalila, RENOUX Alain, GRIFFON Pierre, PERRON Danièle, MONNIN Jean-Pierre, MORASCHETTI Elisabeth, CHATELAIN Pierre, RADREAU Sophie, MARTINO Jean-Luc, BIGEARD Isabelle, PAGNOT Pascal, TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel.  Formant la majorité des membres en exercice.
<b>OBJET :</b>  <i>Contrat Intercommunal de Sécurité du Pays de Montbéliard</i>	<b>Excusés :</b> PETIT Betty a donné procuration à RENOUX Alain, PARRAIN Carole a donné procuration à PERRON Danièle, GRILLOT Fabienne a donné procuration à BELZ Christian, GIRARD Jean-Claude a donné procuration à PAGNOT Pascal, ATAR Nathalie a donné procuration à MOUHOT Marcel.  <b>Monsieur Christian BELZ</b> est nommé secrétaire de séance ;

Monsieur Pierre KNEPERT, Maire, cède la parole à Madame Jocelyne MERAUX, Adjointe à la Commission « Politique de la Ville – Sécurité » :

« L’élaboration du nouveau CILS a été soumise lors du Conseil Municipal du 15 septembre 2010. La ville de Montbéliard a souhaité apporter quelques modifications, notamment des ajouts spécifiques à la commune :

- Concernant la délinquance, par la conduite d’actions en matière d’éducation, de prévention et de tranquillité publique.
- Dans le domaine de la sécurité et de l’ordre public : ajout d’une fiche action n° 20 concernant la problématique de comportements dangereux et inciviques de la part de jeunes conducteurs de 2 roues. Un projet d’éducation routière permettra de faire bénéficier aux adolescents résidant en ZUS de la formation BSR.
- Dans le domaine de la vidéo-protection : ajout dans la fiche action n° 25 que l’étude de la vidéo surveillance pour la ville porte à présent sur les préconisations du cabinet mandaté à cet effet (sur le plan technique, humain, financier et organisationnel).
- Dans le domaine des actions de médiation : ajout d’une fiche n° 37 – intitulée médiateurs/animateurs. Deux postes ont été créés en mars 2009, rattachés au service prévention-sécurité. Plusieurs actions ont été expérimentées dans différents domaines de l’animation, de l’orientation, du suivi et de rencontres.
- Cette nouvelle version définitive du projet de contrat est soumise à nouveau lors de ce Conseil Municipal afin que celui-ci autorise Monsieur le Maire à le signer, comme il sera soumis à toutes les autres communes de l’agglomération. »

L’exposé de Madame MERAUX entendu, le Conseil Municipal, à l’unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la nouvelle version définitive du projet de Contrat Intercommunal de Sécurité du Pays de Montbéliard.

- Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE  
Transmise à la Préfecture le 14/12/10  
Publiée le 14/12/10  
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire